



SERVICE DE GARDE

Sur mandat des autorités vaudoises, la SVMd organise une garde accessible en tout temps à la population. C'est ainsi que votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** est régulièrement de service pour les patients de tous ses collègues. Les appels sont recueillis par la centrale téléphonique des médecins (CTM).

SVMD-SSO la compétence à votre service

- qualité des soins
- protection des patients
- réseau de spécialistes



LE PLUS GRAND RÉSEAU DU CANTON

**GARDE MÉDICO-DENTAIRE
SVMD - SSO**

0848 133 133

**Société Vaudoise
des médecins-dentistes**

Votre médecin-dentiste
Membre SVMD - SSO

www.svmd.ch

Tampon

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société Suisse d'Odonto-stomatologie
Società Svizzera di Odontologia e Stomatologia
Swiss Dental Association

SSO

www.bernardmoix.ch



**VOTRE MÉDECIN-DENTISTE,
MEMBRE SVMD - SSO**



**Société vaudoise des
Médecins-dentistes**

Section Vaudoise de la Société Suisse d'Odonto-stomatologie



VOTRE MÉDECIN-DENTISTE SVMD-SSO: COMPÉTENT !

Votre médecin-dentiste utilise l'abréviation **SVMD-SSO** pour signifier qu'il est membre de la Société Vaudoise des Médecins-Dentistes et de la Société Suisse d'Odontostomatologie; la SSO est la société professionnelle faîtière qui regroupe la grande majorité des médecins-dentistes pratiquant en Suisse.

LE PLUS GRAND RESEAU DU CANTON DE VAUD

En cas de besoin, votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** peut se référer à un confrère compétent dans des domaines spécifiques.

En faisant appel à ses relations confraternelles, votre médecin-dentiste vous fait bénéficier du plus grand réseau médico-dentaire du canton. Toutes les spécialités y sont représentées:

- orthopédie dentofaciale
- chirurgie orale et stomatologie
- parodontologie
- médecine dentaire reconstructive

PRÉVENTION

Grâce aux efforts de la SSO, des universités et des sociétés cantonales de médecins-dentistes, la Suisse est devenue leader dans la prévention de la carie et des maladies parodontales. Cette prévention passe par des mesures prophylactiques individuelles et collectives, de la prime enfance au quatrième âge; cela diminue ainsi les besoins en traitement et, par conséquent, les coûts pour le patient. Votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** est le plus compétent en



la matière. La SVMD, partenaire des instances sanitaires cantonales, est partie prenante dans l'organisation des soins dentaires scolaires.

FORMATION, LABEL QUALITÉ

Afin de rester compétent, votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** suit chaque année au minimum 80 heures de formation continue. Soucieuse de la formation professionnelle des jeunes, la SVMD offre de nombreuses places d'apprentissage. Elle est une partenaire active dans leur formation.



ESTIMATIONS D'HONORAIRES ET HONORAIRES

Chaque prestation médico-dentaire est calculée de la manière suivante:

on multiplie le nombre de points tarifés pour chaque acte par la valeur du point clairement indiquée dans chaque cabinet dentaire. Votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** s'engage à mettre à disposition une version abrégée du tarif dentaire et à établir, au besoin, une estimation d'honoraires.

Chez votre médecin-dentiste **SVMD-SSO**, vous êtes entre de bonnes mains; de plus, en cas de litige, la commission de médiation de la SVMD est là pour vous aider.

ETHIQUE

Votre médecin-dentiste **SVMD-SSO** s'engage à respecter un code de déontologie, qui règle le comportement du médecin-dentiste envers ses patients et la collectivité, ainsi que les rapports avec ses confrères. Il engage sa propre responsabilité et fait preuve de compétence, sans publicité tapageuse.